

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du Mercredi 16 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize du mois d'avril à dix-neuf heures se sont réunis, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de Mme Katia PECHARD, pour le Maire empêché, 1^{ère} adjointe au Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : le 09 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	34

Nombre de conseillers présent(s) :

ACQUAVIVA Caroline, BERGERET Pierre, BLANCHIN Jacques, BOULAY Christine, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARPENTIER Marie-Catherine, DU VERGER Laurence, ESSAYAN Martine, FAYOT Michel, FERRAND Benoît, GANDON Francis, GARRIGOU Christine, GAUTIER Éric, HACHANI Yohann, HUSSON Serge, JANNIN Pierrick, JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, KALITA Matthieu, MARGERI Marielle, MONTOYA Marc-Antoine, PARENTHOEN Yannick, PECHARD Katia, PICHON Laetitia, RANC Julien, SCHUTZ Claire.
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers absent(s) avec pouvoir :

BOURGOGNON Henri a donné pouvoir à HUSSON Serge
CHARMOT Pascal a donné pouvoir à PECHARD Katia
CONTREL Nathalie a donné pouvoir à ACQUAVIVA Caroline
CUZIN Sandrine a donné pouvoir à KALITA Matthieu
GUYON Loïc a donné pouvoir à JANNIN Pierrick
JOURDAN Milouda a donné pouvoir à BLANCHIN Jacques
PARENTHOEN Yannick a donné pouvoir à BOUVIER Ghislaine
RIO Jean-Baptiste a donné pouvoir à GAUTIER Éric

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 1 (DE UFFREDI Sabrina)

Le secrétariat a été assuré par : KALITA Matthieu

Objet : Attribution des subventions 2025 aux associations

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250423-D2025-23-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

Vu la convention passée avec le Comité des œuvres sociales de la Ville (MASCOT) pour les années 2024 et 2025 adoptée par la délibération n°2023-79 du 13 décembre 2023 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens passée par l'association UODL Handball pour l'année 2025 adoptée par la délibération n°2024-97 du 18 décembre 2024 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association GOAL FC pour les années 2023 à 2026 adoptée par la délibération n°2023-13 du 1^{er} février 2023 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Tennis Club de Tassin (TCT) pour la saison sportive 2024-2025 adoptée par la délibération n°2024-44 du 26 juin 2024 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association MJC (Maison pour Tous) de Tassin la Demi-Lune pour les années 2024 à 2026 adoptée par la délibération n°2024-09 du 12 février 2024 ;

Vu la convention d'objectifs et de moyens avec l'association CPNG (Comité Pour Nos Gosses) pour les années 2024 à 2026 adoptée par la délibération n°2024-12 du 12 février 2024 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources humaines, Finances, Numérique, Affaires générales et Vie économique du 3 avril 2025 ;

Considérant les demandes de subvention déposées par les associations ;

Considérant les propositions des montants de subvention 2025 à verser aux associations faites dans le document joint ;

Considérant la subvention d'un montant de 48 900 € à verser à MASCOT ;

Considérant qu'après examen de l'ensemble des demandes reçues représentant un montant total de 633 053 €, il a été décidé par l'équipe municipale d'attribuer des subventions pour un montant total de 475 250 € afin de soutenir les projets présentés par les différentes associations (cf. document ci-joint) ;

Compte tenu des observations ;

Le Conseil Municipal :

- 1) **DECIDE** d'attribuer et de verser les subventions aux associations 2025 comme indiqué dans le document ci-joint ;
- 2) **DECIDE** d'attribuer et de verser une subvention d'un montant de 48 900 € pour MASCOT ;
- 3) **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 à la section fonctionnement du Budget Primitif 2025 et seront complétés le cas échéant au cours de l'année par le biais d'une décision modificative ;
- 4) **AUTORISE** l'adjoint au Maire faisant fonction à signer toute pièce relative à cette affaire ;
- 5) **CHARGE** Madame la 1^{ère} adjointe au Maire, pour le Maire empêché de l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250423-D2025-23-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

Après en avoir délibéré : à la majorité (8 abstentions : DU VERGER Laurence, ESSAYAN Martine, FAYOT Michel, FERRAND Benoît, JOLY Franck-Alain, MARGERI Marielle, PICHON Laetitia, RANC Julien)

Fait et délibéré en séance le : 16 avril 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : **23 AVR. 2025**
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le : **23 AVR. 2025**



Katia PECHARD,
Pour le Maire empêché,
1^{ère} adjointe au Maire
de Tassin la Demi-Lune

Matthieu KALITA
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250423-D2025-23-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250423-D2025-23-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

SUBVENTIONS 2025

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250423-D2025-23-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2025

THEMATIQUE	DEMANDES 2024	SUBV. 2024	DEMANDES 2025	PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL
ACTION SOCIALE	122 101 €	91 000 €	128 101 €	95 000 €
FAMILLE & PETITE ENFANCE	180 042 €	140 000 €	82 372 €	72 000 €
SPORT	130 641 €	52 000 €	179 800 €	70 800 €
CULTURE & VIE ASSOCIATIVE	209 500 €	200 000 €	231 500 €	226 500 €
AUTRES DEMANDES	25 118 €	16 300 €	11 280 €	10 950 €
TOTAL	667 402 €	499 300 €	633 053 €	475 250 €

pour rappel : enveloppe subventions BP 2025

500 000,00 €

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2025
ACTION SOCIALE**

Nom de l'association	Objet	DEMANDE 2024	SUBV. 2024	DEMANDE 2025	PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL
LE VALDOCCO	Animation Quartier Constellation /Place Pérabut Fonctionnement	27 000 €	20 000 €	22 000 €	20 000 €
ANTENNE LOGEMENT		500 €	500 €	500 €	500 €
CONFERENCE SAINT VINCENT DE PAUL	Aide alimentaire Fonctionnement	3 000 €	3 000 €	4 000 €	4 000 €
CENTRE SOCIAL	Fonctionnement	50 000 €	46 500 €	60 000 €	46 500 €
	Action quartier - Constellation	26 601 €	18 000 €	26 601 €	18 000 €
	Animations senior	15 000 €	3 000 €	15 000 €	6 000 €
	Total	91 601 €	67 500 €	101 601 €	70 500 €
MONTANT TOTAL		122 101 €	91 000 €	128 101 €	95 000 €

CHEQUE FAMILLE	SUBVENTIONS SOLLICITEES AUPRES D'AUTRES ORGANISMES FINANCEURS
0 €	Etat : 15 000 € Ville de Lyon : 7 500 € Métropole de Lyon : 50 000 € Commune de Vaulx en Velin : 15 000 €
0 €	Communes de Francheville, Ecully, Sainte Foy : 1 250 €
0 €	non
2 100 €	Etat : 16 954 € Département 69 : 56 000 € Métropole de Lyon : 312 776 € Conférence des financeurs : 17 000 € CAF (hors PSU et BT) : 18 330 € Autres non définies : 10 000 €

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2025
FAMILLE ET PETITE ENFANCE**

Nom de l'association	Objet	DEMANDE 2024	SUBV. 2024	DEMANDE 2025	PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL
CPNG	Fonctionnement	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €
	Animation périscolaire	0 €	0 €	0 €	
	Projet spécifique - Terre de Jeux 2024	1 000 €	1 000 €	0 €	
	Total	19 000 €	19 000 €	18 000 €	18 000 €
CENTRE SOCIAL	Accueil de loisirs 6/12 ans + Août	45 060 €	36 000 €	42 000 €	38 000 €
	Structures petite enfance et ALSH 3/6 ans	106 181 €	80 000 €	12 571 €	10 000 €
	Camps	9 801 €	5 000 €	9 801 €	6 000 €
	Total	161 042 €	121 000 €	64 372 €	54 000 €
MONTANT TOTAL		180 042 €	140 000 €	82 372 €	72 000 €

CHEQUE FAMILLE	SUBVENTIONS SOLLICITEES AUPRES D'AUTRES ORGANISMES FINANCEURS
5 705 €	non
2 100 €	Etat : 16 954 € Département 69 : 56 000 € Métropole de Lyon : 312 776 € Conférence des financeurs : 17 000 € CAF (hors PSU et BT) : 18 330 € Autres non définies : 10 000 €

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2025
SPORT

Nom de l'association	Objet	DEMANDE 2024	SUBV. 2024	DEMANDE 2025	PROPORTION DU GROUPE DE TRAVAIL	COMMENTAIRES	CHEQUE FAMILLE	SUBVENTIONS SOLICITEES ALPES D'AUTRES ORGANISMES FINANCIERS
ATHLETIC CLUB TASSIN	Fonctionnement	4 000 €	2 500 €	7 000 €	2 000 €		3 010 €	Etat : 13 500 € Métropole : 3 000 €
ASMC Badminton		1 600 €	0 €	0 €			0 €	Communes Manry, Charbonnières, Marignone : 5 000 €
CRAN GENERAL		8 000 €	6 000 €	7 000 €	6 000 €		3 605 €	Etat : 3 000 € Métropole : 2 000 €
GOAL FC		10 000 €	7 000 €	20 000 €	15 000 €		3 920 €	Région : 2 500 € Métropole : 1 500 €
LA DEGANE ESCALADE ET MONTAGNE ASMC		6 000 €	3 000 €	9 000 €	3 000 €		3 920 €	Région : 2 500 € Métropole : 1 500 €
UDDL TEO BASKET		17 400 €	3 000 €	5 000 €	1 500 €	Il s'agit d'une aide au fonctionnement de l'association	1 120 €	Commune Charbonnières : 4 000 €
UDDL HANDBALL		0 €	0 €	45 000 €	10 000 €	L'association souhaite que la Ville compense le déficit de résultat pour l'exercice 2023-2024 de 65 000 €	1 050 €	Illégitime
		3 300 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €			
UDDL VOLLEY		1 100 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €		140 €	non
Total			51 100,00 €	26 500,00 €	98 000,00 €	41 600,00 €		
ATHLETIC CLUB TASSIN	Subventions Projets sportifs hors Terre de Jeux 2024	1 250 €	0 €	3 000 €	2 000 €	Journée de l'ATHLÉTISME Inclusif		
CRAN GYM		3 500 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	Participation aux compétitions nationales en gymnastique féminine		
		0 €	0 €	6 000 €	3 000 €	Participation aux compétitions nationales en gymnastique masculine		
GOAL FC		10 000 €	5 000 €	10 000 €	5 000 €	TOURNOI FEMININ GOAL GIRLS 2025		
		5 000 €	3 000 €	10 000 €	5 000 €	Faire découvrir la pratique du football aux personnes en situation de handicap mental, visuel ou moteur. Les aider à prendre confiance en eux et à développer leurs capacités motrices		
LA DEGANE ESCALADE ET MONTAGNE ASMC		4 000 €	0 €	0 €				
		5 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	Développement et pérennisation de notre pôle handi		
LA RIPOSTE		1 200 €	1 000 €	2 300 €	1 000 €	1 800 € pour l'aide à la réalisation de notre compétition annuelle 2 300 € pour nous appuyer dans notre projet de mise en place de l'esrime dans les écoles publiques de Tassin les lundis après-midi.	595 €	non
RESPIRE (soprano) : voir ch)		600 €	0 €	1 800 €	1 800 €			
		570 €	500 €	0 €				
UDDL TEO BASKET	4 500 €	1 000 €	4 000 €	0 €	Organiser un évènement sportif dans la ville Faire connaître le Basket Ball et permettre son développement à TASSIN			
UDDL HANDBALL	2 000 €	0 €	4 000 €	0 €	Le projet « Black & Yellow Expérience » est la participation à un tournoi en Espagne en Juillet 2025			
	4 000 €	2 000 €	5 000 €	3 000 €	L'Euro Hand 4 All est le SEUL et unique tournoi européen de Hand Fauteuil			
TASSIN ARTS MARTIAUX	0 €	0 €	3 000 €	1 000 €	A l'occasion des 20 ans de l'association, organisation d'un évènement pour les adhérents comprenant buffet et rétrospective du club depuis 20 ans	315 €	non	
ASMC BADMINTON 69	0 €	0 €	800 €	500 €	Participation du club à la fête de l'olympisme organisée par la ville de Tassin en juin			
Total		41 620,00 €	18 500,00 €	56 800,00 €	28 300,00 €			
CRAN GENERAL	Subventions sportives Terre de Jeux 2024	1 000,00	1 000 €					
LA DEGANE ESCALADE ET MONTAGNE ASMC		1 000,00	1 000 €					
TENNIS CLUB TASSIN		0,00	0 €					
LA RIPOSTE		1 000,00	1 000 €					
TASSIN CLUB PONGISTE		1 000,00	1 000,00					
UDDL VOLLEY		1 000,00	1 000 €					
Total		5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €			
ATHLETIC CLUB TASSIN	Subvention investissement	0 €	0 €	0 €				
GOAL FC		2 500 €	1 000 €	20 000 €	0 €	Matériel pédagogique, ballons, cônes, échelles, mannequins, sacs basculantes, mini cages. Matériel audiovisuel : caméras de tournage, des entrainements, matériel de montage, matériel de restitution en images des schémas tactiques et des modifications des entrainements, logiciel de restitution des images d'entrainement et de match.		
LA DEGANE ESCALADE ET MONTAGNE		2 000 €	0 €	3 000 €	0 €	acquisition de nouvelles presses		
TASSIN CLUB PONGISTE		2 521 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	1 table, 2 filets récupérateurs de service, 2 return board, maillots d'entrainement		
UDDL TEO BASKET		12 400 €	0 €	0 €				
UDDL HANDBALL		13 500 €	0 €	0 €				
UDDL VOLLEY		0 €	0 €	0 €				
Total		32 921,00 €	3 000,00 €	25 000,00 €	1 000,00 €			
Total Subventions associations sportives		130 641,00 €	62 000,00 €	179 800,00 €	70 800,00 €			

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20250423-D2025-23-DE
Date de réception préfecture : 23/04/2025

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2025
CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE**

Nom de l'association	Objet	DEMANDE 2024	SUBV. 2024	DEMANDE 2025	PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL	COMMENTAIRES	CHEQUE FAMILLE	SUBVENTIONS SOLLICITEES AUPRES D'AUTRES ORGANISMES FINANCEURS
ECOLE DE MUSIQUE	Fonctionnement	75 000 €	75 000 €	95 000 €	90 000 €		7 385 €	Métropole de Lyon : 56 322 €
	Subvention complémentaire - aide ponctuelle	15 000 €	15 000 €					
	Projet	1 000 €	0 €	1 000 €	1 000 €	mise en place en février 2025 du projet autour des instruments de la famille des cuivres et conte musical		
	Investissement	500 €	0 €	500 €	500 €	trompette, baryton, euphonium		
	Total	91 500 €	90 000 €	96 500 €	91 500 €			
MAISON POUR TOUS (MJC)	Fonctionnement	110 000 €	102 000 €	120 000 €	120 000 €		2 940 €	Etat : 7 107 €
	Investissement	8 000 €	8 000 €					
	Total	118 000 €	110 000 €	120 000 €	120 000 €			
ADECSE CINEMA LE LEM	Fonctionnement	0 €	0 €	15 000 €	15 000 €		3 010 €	Etat : 8 050 € Région : 4 000 €
MONTANT TOTAL		209 500 €	200 000 €	231 500 €	226 500 €			

**TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS 2025
AUTRES DEMANDES**

Nom de l'association	DEMANDE 2024	SUBV. 2024	DEMANDE 2025	PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL	COMMENTAIRES	CHEQUE FAMILLE	SUBVENTIONS SOLLICITEES AUPRES D'AUTRES ORGANISMES FINANCEURS
Amour sans frontières	5 000 €	5 000 €				0 €	
A VELO SANS AGE	4 500 €	0 €				0 €	
Cadets de la Gendarmerie du Rhône	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	renouvellement selon convention votée	0 €	déjà voté
Cercle des Sapeurs Pompiers	1 500 €	1 500 €	1 550 €	1 550 €		0 €	non
Jeanne Cœur	5 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €		0 €	Aides privées : 38 000 €
Le Cèdre	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €		0 €	non
Scouts d'Europe	1 018 €	1 000 €	1 330 €	1 000 €	renouveler une partie du gros matériel 2 tentes Eurojam : 1 740€ 2 tentes patrouille : 1 520€ 2 tentes infirmerie : 500€ Petit matériel divers : 750€	700 €	non
Scouts et guides de France	4 300 €	1 000 €	200 €	200 €	aide formation des chefs encadrants	0 €	non
Secours catholique			400 €	400 €		0 €	non
4L Trophy	0 €	0 €	800 €	800 €	demande de sponsoring pour 2 équipes participantes	0 €	non
France nature environnement - projet carrés potagers résidence Adoma	800 €	800 €				0 €	
Total	25 118 €	16 300 €	11 280 €	10 950 €			